

12 jan 2005 -01:00

Situation au RD Congo

Après les graves troubles du 10/01/2005 à Kinshasa suite auxquels plusieurs morts et de nombreux blessés sont à déplorer, le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht se dit préoccupé. Il exhorte la population au calme. Seul un climat serein peut conduire tout à fait sérieusement à la poursuite de la transition. De plus, il faut tenir compte de la ferme volonté de la population pour l'organisation d'élections.

Après les graves troubles du 10/01/2005 à Kinshasa suite auxquels plusieurs morts et de nombreux blessés sont à déplorer, le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht se dit préoccupé. Il exhorte la population au calme. Seul un climat serein peut conduire tout à fait sérieusement à la poursuite de la transition. De plus, il faut tenir compte de la ferme volonté de la population pour l'organisation d'élections.

Bruxelles, le 11/01/2005. Après les graves troubles du 10/01/2005 à Kinshasa suite auxquels plusieurs morts et de nombreux blessés sont à déplorer, le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht se dit préoccupé. Il exhorte la population au calme. Seul un climat serein peut conduire tout à fait sérieusement à la poursuite de la transition. De plus, il faut tenir compte de la ferme volonté de la population pour l'organisation d'élections. « Il faut travailler sans délai à la poursuite de la réalisation de la transition qui se trouve dans une phase cruciale. Toutes les composantes et autorités au sein du régime congolais doivent y prendre leur part. Ainsi le Parlement doit d'urgence prendre ses responsabilités en approuvant, entre autre, le nouveau projet de Constitution . L'approbation de la loi électorale ne doit plus se faire attendre trop longtemps » selon le Ministre. « Les spécialistes belges en matière de droit constitutionnel, ensemble avec ceux des autres pays, aident à la rédaction d'un projet de constitution. Ils sont prêts également à l'avenir à mettre leur expertise à disposition. » Le Ministre lance aussi un appel au gouvernement de transition congolais afin qu'il donne des signaux clairs qui démontrent que l'on travaille au processus électoral. Il faut en cela bien communiquer avec la population qui doit avoir confiance qu'il s'agit d'un exercice sérieux. Il est évident qu'un équilibre devra être cherché entre des considérations pratiques qui doivent rendre possible le bon déroulement des élections et leur crédibilité, d'une part, et la nécessaire clarté que la population souhaite, d'autre part. Ainsi on peut démontrer par l'établissement des listes d'électeurs que des progrès concrets sont enregistrés. Ceci doit contribuer à raffermir l'indispensable climat de confiance. « La population désire ces élections, qui pour la première fois depuis 1960 lui offriront la possibilité d'être impliqué directement dans la politique. Même si l'on n'a pas l'intention d'en remettre en question le principe, tout manque de clarté à propos de la date des élections conduira inmanquablement à des frustrations », selon le Ministre De Gucht. Le Ministre s'engage, pour sa part, à continuer à mobiliser la communauté internationale pour obtenir le soutien nécessaire au processus électoral. L'Union européenne tout comme la communauté plus large des bailleurs doivent être prêts à octroyer les moyens financiers indispensables. La Belgique ne sera pas en reste. Il rappelle dans ce contexte le soutien déjà promis par notre pays pour un montant de 10 millions Euro. Le Ministre demande enfin que toutes les composantes du gouvernement de transition se comportent au sein de ce gouvernement de manière responsable, ce qui veut dire : respecter leurs obligations conformément à l'accord global et inclusif. Tous les autres acteurs importants de la société congolaise doivent adopter également une attitude responsable en soutenant le processus électoral.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be